

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation No.
Remorque de travail	HUGGLER	U G 6	CH 9372 26

Constructeur Emil HUGGLER AG, Baumaschinenfabrik, Mühleweg 12, 5034 Suhr
 Identification sur la plaquette du constructeur "UG 6"
devant le No. du châssis -
 Plaquette constructeur à droite, à l'arrière, latéralement sur la carrosserie, au-dessus du coffre des commandes
 Numéro du châssis à gauche, à l'avant, en haut sur le longeron
 Importateur principal -
 Véhicule homologué 9735

Châssis
 Nombre d'essieux 1 Nombre de roues 2 Suspension ressorts hélicoïdaux Direction --
 Frein de service à air comprimé, 2-conduites, indirect, à expansion interne, sur les 2 roues
 Frein d'arrêt mécanique, à expansion interne, sur les 2 roues

Carrosserie transbordement de béton

Dimensions	intérieur		extérieur	
Longueur				5600
Largeur				2500
Hauteur				2850
Porte à faux	av		av	4050
	ar		ar	1550
Empattement				1650
	Voies	av	ar	
Distance anneau axe	av		ar	4050
Distance pivot			axe ar	-

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	460	2990	3450
Charge utile	(poids avec moteur Diesel ou électrique)		
Poids total	460	2990	3450
Poids garantis	600	5000	3500
Pneus		7.50 R 15	
Ply/bar		16 / 8,5	
Charge pour V max		3700	
		100	
Vitesse maximale selon constructeur			80
Vitesse maximale selon tenue route			80

Moteur de travail moteur électrique et/ou Diesel
 Marque _____ Type _____
 Brut _____ à/min _____
 Silencieux _____
 Mesure des gaz _____
 Déparasitage _____

Equipement
 Feux rouges R (E)
 Feux stop Sl (E)
 Clignoteurs ar 2a (E)
 Catadioptres av I (E)
 lat I (E)
 ar III (E)
 Feux de gabarit av ULO CH 1 0503 01
 lat =
 ar =
 ar vers l'av =
 Eclairage plaque =
 Cale 285x150x170 mm

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Remorque de travail
Marque et type H U G G L E R UG 6
FH-No CH 9372 26
Carrosserie transbordement de béton

Poids à vide 3450
Charge utile -
Poids total 3450

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

Inscription dans le permis de circulation:

- 141 - assurer : l'essieu et le châssis doivent être rattachés par 2 chevilles;
la benne repliée;
la cheville du timon démontable.
- 160 - montage : les feux prescrits;
- 223 - le poids de l'ensemble ou la charge remorquée, indiqué dans le permis de circulation du véhicule tracteur, ne doit pas être dépassé;
- 231 - véhicule tracteur obligatoire, au choix:

Lieu et date de l'homologation Schafisheim, 30.04.84
Vn/lin

Remplace FH CH

Service fédéral d'homologation